

République du Sénégal

Un Peuple- Un But- une Foi



Association pour la Promotion et la
Responsabilisation des Acteurs de la
Pêche Artisanale de Mbour



Poisson encore pour demain



IIIème FORUM DES ACTEURS DE LA PÊCHE ARTISANALE DE MBOUR.

Thème : « LE RÔLE DE LA RECHERCHE DANS LA GESTION DURABLE DE LA
RESSOURCE HALIEUTIQUE. QUEL IMPACT SUR LA PECHE ARTISANALE ? ».

RAPPORT DES TRAVAUX

Mbour, le 04 Juillet 2012

Le facilitateur :

Ngagne MBAO/ FRAO

Les rapporteurs :

Chérif Y. NDIAYE

El hadj Abdoulaye COUME

Organisé par APRAPAM,

*En partenariat avec :CAOPA , EED/Allemagne, de la représentante du Projet Sea Around
Us/Canada, de la CAPE/Bruxelles , de la FRAO /Sénégal et SSNC /SUEDE*

Association pour la Promotion et la Responsabilisation des Acteurs de la Pêche Artisanale de Mbour
(APRAPAM) site web : www.aprapam.org email : contact@aprapam.org Tel /Fax : 00221 33 957 31 93
BP : 1144 Mbour / Sénégal

I. CONTEXTE-PROBLEMATIQUE- OBJECTIFS.

1.1. Introduction

1.2. Contexte

1.3. Problématique

1.4. Objectifs du forum

1.5. Résultats attendus

II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

2.1. Cérémonie d'ouverture

2.1.1. Allocutions

2.1.2. Présentation des Exposés

2.1.2.1. Présentation du Thème du Forum

2.1.2.2. Présentation représentante du Projet Sea Around Us

2.1.3. Discussions

2.1.4. Résumé des attentes et principales conclusions

2.1.4.1. Attentes des partenaires –Besoins de recherche

2.1.4.2. Principales recommandations

PREMIERE PARTIE : Contexte-Problématique- Objectifs.

1.1 INTRODUCTION

Au Sénégal, le secteur des pêches est une composante essentielle du développement rural. Il joue un rôle stratégique et de soutien à la croissance de l'économie nationale en contribuant notamment à la réduction du déficit de la balance des paiements, du chômage de création d'emplois, particulièrement le sous secteur artisanal. En se référant aux données récentes du Programme Nationale d'Immatriculation informatisée des pirogues (PNI), on pourrait estimer le nombre total d'emplois générés par la pêche artisanale au Sénégal à 1.143.334.

Le poisson représente une importante source de protéines animales pour les populations sénégalaises à qui il procure environ 70% d'apport protéinique. Aussi, la pêche constitue une composante essentielle de la politique de l'État en matière de sécurité alimentaire.

Cependant ce secteur connaît actuellement des difficultés dues à la forte pression exercée sur la ressource. Les conséquences qui découlent de cette situation ont pour noms la rareté de la ressource, l'émigration des pêcheurs vers d'autres lieux à la recherche de cette denrée combien précieuse pour les populations.

Cette situation qui est la résultante d'une mauvaise gestion et de l'exploitation irrationnelle des ressources halieutiques risque d'hypothéquer la durabilité du secteur. La gestion saine et l'exploitation durable de la ressource halieutique devrait sans doute passer par l'élaboration d'un bon plan d'aménagement des pêcheries.

La garantie du bon fonctionnement d'un système d'aménagement et des résultats attendus des instruments mis en place doit nécessairement passer par une évaluation régulière de la situation des stocks. Cette évaluation, pour qu'elle soit pertinente et fiable doit être fondée sur des résultats de la recherche scientifique.

1.2- LE CONTEXTE :

Le développement durable des pêches, si souvent invoqué en Afrique de l'Ouest, paraît de plus en plus compromis alors que l'insécurité alimentaire augmente. Le développement des pêches supposerait une augmentation des captures, donc la surexploitation, menacerait les ressources et finalement la pêche.

La FAO (organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation) estime à 77% la proportion d'espèces de poissons impactées à différents degrés : 8% serait épuisées, 17% surexploitées et 52% exploitées à leur maximum.

- Les navires-usines exploitent de plus en plus de zones (ouest de l'Afrique, océan Indien, Pacifique du sud-est...), pêchent toujours plus profond, capturant de nombreuses espèces et endommageant des écosystèmes (via les chaluts notamment). La pêche technologique a entraîné une augmentation rapide des prises accessoires. 25% des poissons (27 millions de tonnes) qui sont pêchés sont rejetés morts à la mer car ils n'appartiennent pas aux espèces souhaitées.

Selon l'ONU, des millions de personnes dépendent de la pêche, surtout dans les pays pauvres et près de 2,6 milliards consomment couramment des protéines issues des produits de la mer.

1.3 LA PROBLEMATIQUE

La pêche artisanale au Sénégal a fait preuve depuis 50 ans d'un dynamisme remarquable qui aurait dû motiver de grands efforts d'aménagement, mais le développement qui s'est produit a suscité plus d'inquiétudes que d'espoirs, car les pêcheries semblaient incontrôlables et la ressource de plus en plus menacée.

Les modèles courants de gestion rationnelle des pêches n'ont pas su s'adapter aux pêcheries artisanales "informelles" qui n'ont cessé de poser des problèmes de suivi et d'évaluation insoluble. Les pêcheries artisanales ne doivent pas être réduites à des systèmes isolés d'extraction de ressources. Elles doivent être considérées comme des systèmes intégrés, diversifiés, pourvoyeurs de services durables.

Au lieu de se consacrer au développement durable des pêches, les institutions présentes dans la zone côtière (administration, recherche, ONG) se sont tournées de plus en plus vers la protection de la ressource, pour en empêcher la surexploitation, au moyen de réglementations de l'effort de pêche. La recherche a également traité prioritairement des enjeux biologiques par rapport aux enjeux sociaux.

En l'occurrence, malgré les initiatives et mesures prises pour la gestion durable des ressources halieutiques, il n'en demeure pas moins que l'exploitation et la gestion des ressources halieutiques sont confrontées à de multiples contraintes notamment :

- L'insuffisance des connaissances sur l'état des ressources.
- L'existence de fortes capacités de prélèvement dans l'exploitation des stocks les plus menacés (ressources démersales), conséquence directe du libre accès de la pêche artisanale et de l'expansion incontrôlée de la flotte chalutière.
- L'absence d'opportunités d'emploi de substitution.
- La faiblesse du système de contrôle et de surveillance des pêches.
- Le gaspillage des produits halieutiques en mer et à terre (pertes post capture, rejets de poisson) malgré le contexte de raréfaction de la ressource.
- L'absence d'un système d'aménagement des pêcheries, fondé sur des mesures techniques, sociales et économiques cohérentes articulées autour d'objectifs clairs de gestion des pêcheries. Cette situation s'explique en partie par le fait que l'encadrement administratif, financier et technique du secteur n'est pas suffisamment à la hauteur des enjeux d'un développement durable de la pêche.

Ainsi, devant ces difficultés et les enjeux du développement durable, les pêcheries constituent bien un enjeu pour la réalisation des OMD. Dans ce contexte, le plus évident de ces objectifs est bien entendu celui qui vise à éradiquer l'extrême pauvreté et la faim d'ici 2015. En l'occurrence, la solution à l'acuité du problème de la gestion saine et durable de la ressource halieutique et l'atteinte de cet objectif des OMD devrait sans doute passer par l'élaboration d'un bon plan d'aménagement des pêcheries avec la création d'AMP, de récifs artificiels ; de zones protégées.

Au demeurant, la garantie de bon fonctionnement d'un système d'aménagement et des résultats attendus des instruments mis en place doit nécessairement passer par une évaluation régulière de la situation des stocks. Cette évaluation dont la pertinence ne peut être fondée que sur des résultats de la recherche scientifique est la condition sine quantum pour garantir la gestion et l'exploitation durable de la ressource, qui est un des rôles que doit jouer la recherche.

Dans ce cadre, les orientations et axes pouvant être donnés à la recherche halieutique en vue d'apporter son soutien à une gestion adéquate des ressources marines, devraient être axés sur une exploitation rationnelle et la conservation de l'environnement qui sont deux conditions de base du développement durable. En effet, une part importante du développement des pêches s'est révélée non durable faute de recherches sur ses conséquences pour l'environnement et sur l'optimisation des stratégies.

Le développement des pêches doit donc être étroitement lié aux programmes de recherche sur la conservation du milieu marin. Pour l'instant, les efforts de recherche n'ont fait que suivre l'appauvrissement des stocks et les dégradations de l'environnement au lieu d'être "de précaution. Il conviendrait donc de s'interroger sur les enjeux présents et futurs de la recherche halieutique dans un cadre de développement durable des ressources naturelles marines.

C'est pour toutes ces raisons que, l'APRAPAM a axé le thème du troisième forum sur : *Le rôle de la recherche halieutique et son impact sur la gestion de la ressource et le développement durable de la pêche artisanale.*

1.4 OBJECTIFS DU FORUM

Les objectifs poursuivis à travers ce 3ème forum qui s'inscrit dans le cadre d'une meilleure gestion et exploitation rationnelle de la ressource sont déclinés ainsi qu'il suit:

- Procéder à l'analyse du stock halieutique disponible dans les zones sénégalaises de pêche et les problèmes confrontés par la recherche au Sénégal ;
- Avoir des données précises sur le stock halieutique disponible au niveau des récifs artificiels;
- Avoir des données précises sur le stock halieutique disponible au niveau des AMP ;
- S'interroger sur les enjeux présents et futurs de la recherche halieutique dans un cadre de développement durable des ressources naturelles marines, plus spécifiquement :

-Renforcer le dialogue entre la recherche halieutique et les acteurs concernés par le développement durable des ressources renouvelables marines par le renforcement de la collaboration entre les institutions de recherche et la redéfinition de la place de la recherche halieutique dans la société civile en général.

-Porter une réflexion de fond sur les défis de la recherche halieutique face à des changements contextuels intensifiés et les volontés publiques de développement durable des ressources naturelles portant notamment sur :

- ✓ l'aménagement des pêches au regard des principes de pêche responsable et de précaution dans un contexte d'intensification des échanges internationaux des produits de la mer, de pilotage des pêcheries depuis les marchés extérieurs, de « fuite » du poisson vers les marchés des pays développés (via les accords de pêche ou l'organisation de filières d'exportation);
- ✓ La décision publique en matière de politique d'aménagement dans le contexte international de promotion du concept de développement durable des ressources naturelles (un point fait

- l'objet d'un examen plus approfondi: le réceptacle qu'offre actuellement la politique publique à la recherche halieutique);
- ✓ La construction commune d'un savoir à partir du regroupement des éléments de savoirs propres à la recherche, aux professionnels de la mer, aux organisations de protection de l'environnement et aux institutions publiques afin d'aller plus loin dans la compréhension des dynamiques naturelles et humaines qui affectent le fonctionnement des écosystèmes.

1.5- RESULTATS ATTENDUS

- La situation actuelle du stock halieutique disponible au niveau des zones de pêches est faite ;
- Le potentiel halieutique disponible au niveau des AMP, des récifs artificiels, est faite ;
- Les résultats de la recherche sont partagés avec les participants au forum qui se l'ont l'appropriés.
- Une proposition d'axes de recherche prioritaires pour la pêche artisanale est produite à l'attention des organismes compétents.

DEUXIEME PARTIE : DEROULEMENT DES TRAVAUX.

2-1 Cérémonie d'ouverture.

La cérémonie d'ouverture du forum a débuté à 10h 45mn.

Avant le début des allocutions, comme le veut la tradition, l'assistance s'est donnée un instant de recueillement pour formuler des prières pour le bon déroulement des travaux. Ces prières étaient dirigées par l'imam SAMB.

2.1.1. Allocutions

- **Mr Gaoussou GUEYE** Président de l'APRAPAM, Coordonateur du forum.

Monsieur GUEYE a, à l'entame de son allocution a remercié toutes les personnes présentes pour avoir répondu à l'invitation de l'APRAM, ce qui témoigne de l'intérêt qu'elles portent non seulement au forum qui tend à s'institutionnaliser, (cette session étant la troisième du genre organisée par l'association), mais également au thème choisit cette année, axé sur « **LE RÔLE DE LA RECHERCHE DANS LA GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE HALIEUTIQUE. QUEL IMPACT SUR LA PECHE ARTISANALE** ».

Il a fait une mention spéciale à l'adresse de Monsieur Francisco Mari, Président pour le lobbying et le plaidoyer du Service des Eglises Evangéliques pour le Développement en Allemagne (EED) ainsi que de Madame Dyhia Belhabib du projet *Sea Around Us* du Canada(Université de Colombie britannique) venus participer à la troisième édition du forum.

Dans son intervention, Monsieur GUEYE a insisté sur la nécessité « *d'asseoir une bonne politique de recherche maritime au Sénégal pour aller vers une bonne gouvernance des pêcheries* ».

S'adressant aux acteurs de la pêche artisanale, il a fustigé leur comportement négatif de méfiance à l'égard des chercheurs. A cet égard dira-t-il « *Nous refusions de leur communiquer les données qui leur auraient permis de nous annoncer, très tôt, que les ressources démersales côtières étaient en train de s'épuiser, parce que surexploitées. Pour nous, les ressources étaient inépuisables et notre surdité voire notre autisme nous ont conduits à la situation que nous déplorons tous aujourd'hui* ».

A son avis, il estime qu'aujourd'hui, la recherche constitue l'un des mécanismes sur lesquels le Sénégal doit se reposer pour pouvoir aller vers une pêche responsable et durable, permettant ainsi aux acteurs de ce secteur de changer de comportement.

Dans ce cadre dira-t-il, « *il est impératif que les acteurs de la pêche changent de comportement. Le partage des résultats de recherche est devenu un impératif pour sauvegarder ce qui nous reste comme ressource dans nos côtes. C'est ça qui va faire notre force demain si nous voulons aller vers une cogestion et une bonne rentabilité de la pêche et, surtout, artisanale* », a-t-il insisté.

A titre illustratif il a évoqué les périodes de repos biologiques instituées à Mbour, et de se poser la question de savoir sur quels critères ces repos sont institués. Pour sa part, il estime que ces mesures devraient être fondées sur les résultats fiables que seule la recherche halieutique peut fournir.

Par ailleurs s'agissant par exemple de la pêche de la sardinelle, il dira qu'« on nous demande de réglementer les sorties, que les pêcheurs ne doivent plus pêcher la nuit », et de se demander sur quels éléments s'est-on basé pour faire cette recommandation.

A son avis, de telles décisions prises, sans tenir compte des résultats de recherche, peuvent causer des problèmes, parce que susceptibles d'être contestées. Aussi a-t-il recommandé d'« *instaurer une bonne et franche collaboration avec les chercheurs et avec l'Administration, pour avoir des éléments fiables et clairs en vue de mettre en place des mécanismes de gestion qui pourront nous guider et aller de l'avant* ».

A son avis « *Seule la recherche peut permettre de faire un recensement exhaustif des espèces disponibles et celles qui sont menacées de disparition* », a-t-il fait remarquer.

A l'adresse des décideurs politiques sénégalais, le président de l'APRAPAM note qu'ils exploitent les publications des chercheurs et savaient très bien que le secteur de la pêche, notamment artisanale, courrait des risques. Mais pour lui, « *leurs préoccupations principales étaient ailleurs. Leur unique objectif était d'encaisser le plus d'argent pour équilibrer le budget de l'Etat ; ils se préoccupaient de la satisfaction des besoins du présent sans se soucier des possibilités des générations futures à pouvoir satisfaire les leurs* », a-t-il fait remarquer.

— **Mr Francisco MARI**

A l'entame de son allocution, Mr Francisco MARI a remercié l'APRAPAM et pour l'invitation qui lui est faite de participer à ce forum. Ses remerciements s'adressent également à tous ceux qui soutiennent son organisation.

Présentant son organisation EED, il informe que celle-ci œuvre dans la lutte contre la pauvreté et la réduction de la faim. A cet égard, il a porté un doigt accusateur sur l'exportation des ressources halieutiques des pays sous développés et de l'Afrique subsaharienne en particulier par les flottes des pays développés du Nord, principalement de l'Europe en direction de leurs pays respectifs et des autres marchés mondiaux au détriment des pays du Sud.

Il souligne à cet égard que cette exploitation non seulement engendre la surexploitation des ressources mais favorise l'indisponibilité des ces produits qui constituent la principale source de protéines animales pour l'alimentation des populations des pays sous développés mais également de revenus des communautés de pêcheurs qui constituent généralement la frange de la population la plus vulnérable voire la plus pauvre, participant ainsi à la lutte contre la pauvreté .

Evoquant la philosophie qui sous-tend son organisation il dira que « ***Notre cri de cœur c'est : le poisson africain d'abord pour les africains. Et s'il y a un surplus, qu'on soit prêt à l'acheter à un prix vraiment juste*** ».

Aussi, estime-t-il qu'il faut donc faire une recherche approfondie pour savoir où se situe le stock. Il s'est désolé du fait qu'il n'y a qu'un seul bateau scientifique pour toute l'Afrique de l'Ouest, avec des données très vieilles sur la base desquelles les autorités négocient en prétendant qu'il y a un surplus', a-t-il fait remarquer .

C'est pour cette raison dit-il- que la Nouvelle Politique Commune des Pêches (PCP) de l'Union Européenne préconise « *Le poisson africain pour les africains et son utilisation dans le sens de lui donner plus de valeur ajoutée* ».

Aussi estime-t-il que les accords de pêche signés avec les pays tiers doivent être fondés sur les surplus des ressources exploitables disponibles dans les Zones Economiques Exclusives (ZEE) de ces pays comme le précise la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer (CNUDM).

A cet égard, il s'est interrogé de savoir « *qui détermine le surplus de ces stocks disponibles?* ». A son avis, il ya peu de connaissances scientifiques sur cette question que et seule la recherche halieutique est capable de fournir des données fiables. C'est la raison pour laquelle, il se félicite de l'initiative de l'APRAM d'organiser un forum axé sur ce thème.

Abordant l'importance et le rôle du poisson en Afrique, il souligne que « *le poisson nourrit non seulement les pêcheurs mais également un nombre important de femmes qui s'adonnent aux activités de transformation et de commercialisation des différents produits issus de la pêche et aussi des populations des pays non côtiers comme le Mali et le Burkina Faso* ».

Monsieur Francisco a terminé son intervention en exhortant les participants au forum et tous les acteurs du secteur de la pêche de tous les pays africains en général à mener une réflexion en profondeur pour changer la Politique de l'Union Européenne mais aussi celle mondiale pour *instaurer une politique qui privilégie l'exploitation des ressources halieutiques par les acteurs des pays d'origine*.

– **Monsieur Ibrahima LÔ :Chef du Service Régional des Pêches Maritimes de Thiès**

Représentant de l'administration des pêches maritimes à ce forum a fait un exposé sur l'importance de la pêche au Sénégal aux plans économique et social.

C'est ainsi qu'il a rappelé la contribution du secteur aux indicateurs macroéconomiques : (1,7% du PIB national, 32% des exportations totales, 70% d'apport en protéine d'origine animale dans l'alimentation des populations, place dans la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), inscription dans la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA).

Parlant de la pêche artisanale, il a montré la place importante qu'occupe la région de Thiès, principalement le département de Mbour, qui est premier producteur des produits d'origine marine du pays et exclusivement débarqués par la pêche artisanale.

Présentant le tableau synoptique de la région, il donnera les informations ci-après :

Région à double façades maritimes (Nord et Sud), Thiès est l'une des régions maritimes le plus complètes du point de vue de l'exploitation des ressources halieutiques.

En 2011, 216 406 tonnes de produits halieutiques ont été débarquées pour une valeur commerciale estimée à de 50 820 413 996 FCFA contre 230 296 tonnes en 2010 pour une VCE de 55 478 647 045 FCFA. Une diminution de la production de l'ordre de -6% par rapport à 2010 a été notée ; de même que la VCE de l'ordre de -8,4% pour cette même période.

Le mareyage, la transformation artisanale, la consommation locale et la transformation industrielle représentent respectivement en moyenne 30%, 48%, 10% et 12% des débarquements au niveau Régional.

Les contraintes du sous secteur, dans la région à l'image de la situation générale du pays ont pour noms :

- La surexploitation grave des principales ressources et la dégradation de l'environnement marin;
- Le renchérissement des facteurs de production comme le carburant;
- L'insuffisance des moyens d'information de communication et de sensibilisation;
- Faiblesse des moyens de la recherche et du système de surveillance des pêches dans le sous secteur artisanal.

Les défis à relever pour corriger cette situation doivent porter sur les axes ci-après :

- Mise en place de plan de gestion participative des Ressources halieutiques;
- Gestion de l'Amont de la filière;
- Lutte contre la pêche INN;
- Nettoyage des fonds marins.
- Mise en place de plan de gestion participative des Ressources halieutiques;
- Gestion de l'Amont de la filière;
- Nettoyage des fonds marins.

Pour la mise en œuvre de ces mesures, la région bénéficie de la contribution de partenaires stratégiques que sont: GIRMAC, GDRH, PRAO, COGEPAS, COM FISH, PARTAGE, PETIT PELAGIQUE, ENDA, WWF.

Le but de ces projets est de promouvoir la croissance durable de la pêche au Sénégal tout en préservant les habitats naturels importants pour le maintien des ressources halieutiques et la satisfaction des besoins socio-économiques des acteurs concernés. Leurs actions reposent sur cinq principes essentiels que sont:

- ✓ La réduction des facteurs qui menacent la gestion durable des ressources marines et côtières ;
- ✓ L'application, par les communautés de pêcheurs, de modalités de gestion qui évitent la surexploitation
- ✓ L'amélioration des conditions pour la conservation des espèces et des écosystèmes
- ✓ L'établissement de mécanismes financiers et de nouvelles alternatives pour la pérennisation de la conservation des ressources halieutiques
- ✓ La valorisation de la ressource et la diversification des sources de revenus de la filière pêche

Il signale par ailleurs que des initiatives locales ont été entreprises dans les deux principaux départements à vocation de pêche de la région que sont ceux de Mbour et de Thiès (localité de Cayar) et sont relatives aux actions ci-après :

- Instauration du repos biologique poulpe et cymbium ;
- Immersion de récifs artificiels (pots à poulpe, récifs en coquillage, récifs en bloc de béton armé et moellons naturels et dispositif d'attraction de poisson (DAP));
- **2 340** pots au total (1 200 COGEPAS+ **1140** pêcheurs) en 2010, **4000** pots au total (500 COGEPAS+**3500** pêcheurs) en 2011 ;
- Gestion de la langouste et espèces associées;
- Création d'aires marines protégées (AMP) et de zones de pêche protégées (ZPP);
- Protection de juvéniles de sardinelle, thiof (mérrou) et bébé cymbium ;
- Régulations des sorties des sennes tournantes;
- Actions de mise aux normes de l'amont de la filière.
- Réduction du nombre de filets par pirogue et augmentation du maillage
- L'aire Marine Communautaire (itinérante) de Ngaparou

Il s'agit d'une aire marine de catégorie VI (**conservation + exploitation rationnelle**) qui comprend une zone fermée (ZF) et une zone à exploitation réglementée (ZER) qui alternent périodiquement (**jachère maritime**).

Dans le cadre de la rationalisation de la pêche et la préservation des ressources au niveau local les initiatives prises dans ce cadre à Cayar ont porté sur:

- la limitation des captures : le nombre de caisses de pageot débarqué journalièrement est limité à 3 par pirogue ;
- La protection des immatures : la capture des pageots de calibre n°3 qui sont généralement de petite taille est interdite ;

- Le refus d'utiliser les filets dormants destructeurs;
- La réglementation de la palangre : la pose de palangres sur les rochers et dans un rayon proche des roches est interdite ;
- L'assainissement des fonds marins : des opérations de plongée sous marine sont organisées pour nettoyer les fonds marins ;
- Limitation de l'effort de pêche des sennes tournantes : le nombre de sorties est limité à une sortie par jour et par pirogue.
- Organisations de journées sans pêche en cas de captures excédentaires ;
- Participation au processus de mise en place de l'Aire marine protégée de Cayar(AMP).

Pour la pérennisation de la pêche dans la région et assurer sa contribution économique et sociale durable de la région et du pays il suggère des actions à entreprendre déclinés ci-après :

- **Gestion des pêcheries**
 - Contribuer au renforcement des capacités des administrations et des professionnels dans le domaine de l'aménagement des pêcheries ;
 - Appuyer l'action des Comités Locaux de la Pêche Artisanale (CLPA) pour une meilleure participation à la gestion de la ressource;
 - Renforcer les moyens octroyés à la recherche pour mieux soutenir le développement des communautés de pêche
 - Poursuivre la mise en place des méthodes participatives avec l'implication des professionnels à tous les stades d'élaboration et de mise en œuvre des initiatives de gestion;
- **Sécurité des pêcheurs et de leur matériel**
 - Recherche de pirogues plus adaptés pour réduire les chavirements;
 - Doter les services de suffisamment de gilet de sauvetage et de faire appliquer la réglementation sur son port ;
 - Construction ou finalisation de la réalisation de phares de guidage dans les sites de débarquement ;
 - Sécurisation des plages de débarquement;
 - Formation des acteurs en navigation et à la sécurité en mer;
- **Mareyage**
 - Améliorer les techniques de conservation et de transport des produits frais;
 - L'installation de complexes frigorifiques modernes dans les grands centres de débarquement pour rendre possible la conservation du poisson et le surplus de production par le renouvellement de la glace tout au long du circuit de distribution du poisson;
 - Fonçage de Puits Forage pour la mise à disposition d'eaux potables dans tous les sites de débarquement de poisson ;
 - Moderniser le parc de camions frigorifiques;
 - Formation des acteurs sur les règles d'hygiène et de salubrité, pour éviter la contamination des produits à transporter;
- **Transformation artisanale**
 - Aménagement des sites de transformation Modernes et fonctionnels dans les grands centres de production de la pêche équipés de réseaux électriques et d'adduction d'eau courante, de moyens de production, de stockage et de

- conservation des produits(Construction de séchoir et de magasins de stockage), de toilette et de local de repos pour les femmes ;
- Faciliter l'accès au crédit pour les professionnels ;
- Recherche de nouvelles technologies pour l'amélioration des produits transformés artisanalement;
- Recherche de marché.

➤ **Sites de débarquement**

- Construction de quais de débarquement moderne au niveau des sites de grande production avec l'appui de la coopération avec les bailleurs;
- réhabilitation des quais de débarquements de la pêche artisanale pour les mettre aux normes sanitaires.

Pour conclure, en rapport avec le thème du forum, il dira que la mise en œuvre efficace et efficiente et l'atteinte de tous ces objectifs visés par les politiques et programmes définis pour le secteur de pêche n'est possible sans une prise de décisions qui s'appuie sur les résultats de la recherche.

— **Monsieur Alioune Badara Diop Préfet du département de Mbour.**

Venu présider la cérémonie d'ouverture du forum, le Préfet du département de Mbour à l'entame de son allocution félicité le Président de l'APRAPAM pour son engagement sur les actions qu'il mène en direction du secteur de la pêche en général et artisanale en particulier.

Il souligne l'importance de l'institutionnalisation du forum dans le département de Mbour, parce que pour lui, *« les acteurs doivent parfois s'arrêter pour réfléchir, partager et arrêter des actions à entreprendre »*.

Il signale par ailleurs que les acteurs de la pêche artisanale ne se limitent pas seulement à ceux qui exercent directement des activités dans les différentes filières du sous secteur comme les pêcheurs, mareyeurs, femmes transformatrices, mais également les opérateurs économiques de l'intérieur du pays qui achètent les produits et créent des emplois et ceux qui exportent ces produits.

Parlant des ressources halieutiques, il souligne leur importance aux plans économique, social et de la santé. C'est ainsi qu'il affirme que *« le poisson est le seul aliment dont il est prouvé scientifiquement qu'il ne porte pas atteinte à la santé »*. Aussi dit-il, *« il est important de préserver le poisson qui préserve la santé ; ce qui implique la préservation de la ressource halieutique et d'intégrer une nouvelle démarche dans ce domaine »*.

Il s'est félicité du thème retenu cette année car dit-il : *« La pêche artisanale a besoin de s'adapter au nouveau contexte de raréfaction de la ressource halieutique, mais également d'avoir une démarche qui permet d'intégrer la notion de durabilité dans la préservation de cette ressource à travers la recherche maritime »*.

A cet égard il a fait remarquer que beaucoup de techniques sont développées pour la pêche industrielle mais pas pour la pêche artisanale. *« Pour la pêche industrielle, beaucoup d'avancées sont notées sur les techniques de pêche, de recherche, de localisation, de sécurisation, entre autres techniques qui ne sont pas souvent développées dans le cadre de la pêche artisanale. Or la pêche artisanale ne peut pas continuer à fonctionner telle qu'elle l'était il y a dix ou quinze ans »*a-t-il souligné.

Aussi, il recommande d'impliquer une nouvelle démarche à la recherche pour innover et rendre durable la pêche artisanale, car préserver la ressource, c'est assurer la survie des acteurs du secteur.

Parlant de la place du département de Mbour dans l'économie nationale en général et du secteur de la pêche maritime au Sénégal, il dira que c'est la raison pour la quelle les services régionaux du Tourisme et de la pêche sont installés à Mbour, contrairement aux autres régions où ils sont au niveau des capitales régionales.

En l'occurrence il dira que : « *'Nous estimons que le département de Mbour est un laboratoire en termes de progrès, de recherche mais également de techniques sur comment faire pour développer et améliorer l'activité de pêche au Sénégal. Il faudrait que les résultats de la recherche au Sénégal soient beaucoup plus utilisés dans le cadre de la préservation des ressources, afin de permettre leur régénération* ».

Abordant les orientations et axes de recherche prioritaires pour la pêche artisanale, le Préfet pense qu' « *Aujourd'hui, nous avons besoin que la science vienne nous aider, nous accompagner pour améliorer la connaissance du milieu maritime. Elle doit aussi nous aider dans l'orientation, parce que beaucoup de pêcheurs sont perdus en mer pour des questions d'orientation, alors qu'il y a des moyens scientifiques qui nous permettent de nous orienter. Il faudrait également que les scientifiques réfléchissent sur le matériau mais également sur les instruments de pêche* ».

En ce qui concerne les matériaux, instruments, outils, l'orientation et les techniques de pêche et de valorisation des captures, le Préfet de Mbour pense que la science a beaucoup de choses à apporter au développement de la pêche artisanale qui mérite, à son avis, d'être "soutenue".

Dans ce cadre, il a fait allusion aux embarcations constituées de pirogues en bois qui participent à la déforestation et constituent un des éléments de dégradation de l'environnement, certains engins de pêches utilisés qui sont non autorisés parce que non sélectifs qui se développent à travers la pêche illicite, non autorisée, non déclarée et non règlementée(INN), les techniques et procédés de transformation des produits halieutiques non performants utilisés par les femmes transformatrices.

En parlant de la disponibilité des ressources halieutiques, Monsieur le Préfet, en grand connaisseur du secteur parce que originaire de Mbour, à fait remarquer la disparition de beaucoup d'espèces naguère très abondantes dans les captures. Ce phénomène s'est traduit par un changement des habitudes de consommation du poisson qui a fait que certaines espèces autrefois rejetées comme le poisson globe ou peu prisées tel que le tassergal sont aujourd'hui devenu des poissons de luxe. Dans ce cadre, il estime que la préservation des espèces et leur régénération à travers les Aires Marines Protégées (AMP) devrait être encouragée.

Pour toutes ces raisons le Préfet du département de Mbour affirme que : « *L'avenir de Mbour c'est la pêche; nous devons donc nous engager, de façon ferme et résolue, à préserver la ressource, à accompagner les acteurs, à les soutenir et c'est ça la volonté de l'Etat du Sénégal qui s'est engagé, de façon résolue, à se battre pour que la pêche continue à être un pourvoyeur d'emplois* », a-t-il fait savoir.

Evoquant le problème de l'insécurité alimentaire qui menace beaucoup de pays du Sahel, le Préfet de Mbour est convaincu que la pêche peut contribuer efficacement à réduire ce déficit alimentaire.

C'est ainsi qu'il dira : « *'Aujourd'hui on parle de déficit alimentaire dans le Sahel, mais la pêche, dans sa production, pourrait être un élément, un outil de lutte contre le déficit céréalier qui a été constaté dans le Sahel. Cela veut dire qu'aujourd'hui il nous faut mettre en synergie des activités de recherche avec le développement de la pêche, dans un souci de préservation durable de la ressource halieutique* », a-t-il conclu et **déclaré ouvert le 3ème forum des acteurs de la pêche artisanale de Mbour.**

La séance est suspendue à 12h 30mn pour la pause café et pour permettre au Préfet et autres invités de se retirer.

2.1.2. Présentation des Exposés

Après la pause café deux exposés ont été présenté respectivement par Monsieur Alassane SAMBA et Madame Dyhia Belhabib.

2.1.2.1. Présentation du Thème du Forum : Alassane SAMBA Chercheur Halieutique.

En introduction à sa présentation, Monsieur SAMBA a posé un postulat relatif à la recherche. C'est ainsi qu'il affirme que « ***la recherche agit sur les acteurs et le poisson mais également sur l'environnement du poisson*** ».

En ce qui concerne ***la gestion durable*** il a posé la question de savoir sur quel facteur doit-on agir.

Gestion durable= Gestion des acteurs ? ou Gestion de la ressource ?

Présentant l'évolution de la situation de la ressource, il a démontré que :

« ***Par la sélection préférentielle des espèces de grande taille et de haute valeur commerciale et par le biais des relations entre espèces, la pêche a modifié la structure spécifique et l'organisation de la chaîne alimentaire et la composition de nombreux écosystèmes*** ».

Cette situation est la résultante de la surcapacité et de l'intensité de l'effort de pêche, combinés à l'utilisation de certains engins de pêche qui ont contribué à la dégradation des habitats et de l'écosystème marin. Il s'en est suivi la formation de « déserts » marins qui ont engendré à cause du déficit d'oxygène dans le milieu, la disparition des micros organismes et du plancton, entraînant de fait celle des poissons de grande taille.

Aussi, estime-t-il, que « ***le poisson est certes important mais son environnement l'est encore davantage, car, s'il n'ya pas d'oxygène, le poisson ne respire pas et disparaît*** ».

En présentant **la situation de la ressource**, il a mis en exergue le fait que d'abord, en ce qui concerne la pêche, le premier problème est celui la **surexploitation**. Il a étayé cette affirmation en s'appuyant sur les données de la Fao de 2003, qui estime déjà à cette époque que ***plus de 75% des ressources mondiales sont déjà exploitées à la limite de leur capacité biologique maximale***. Cette situation est encore plus

grave au Nord qu'au Sud. S'agissant de la ressource au niveau local pour cette même période selon le SIAP, ***l'évolution des biomasses des stocks locaux montre les mêmes tendances (SIAP, 2003).*** Celles-ci ont enregistré une baisse drastique selon Mr SAMBA.

Sur la base de ces constats il pose la notion de **la pêche idéale, responsable** pour laquelle il donne quelques éléments caractéristiques déclinés ci-après.

Le but de la gestion est de s'approcher le plus possible de la pêche idéale. Cette pêche est:

- **Sélective** : en termes d'espèces et de tailles capturées
- **A faible impact** sur les espèces non-cibles et les habitats;
- **Efficace** : produisant des prises élevées des espèces cibles au coût le plus bas possible
- **Ethique** : respectueuse de l'environnement et des droits de l'homme, et consciente des risques

→ **Produisant des captures de haute valeur commerciale et organoleptique et de haute qualité sanitaire, avec peu de déchets.**

Il dira en l'occurrence que de telles pêcheries sont rares mais le but de la gestion est de **tendre vers cet idéal**, en particulier à travers des mesures ayant des caractéristiques et des propriétés diverses.

Abordant la question de **l'administration et de la gestion des pêches**, il a fait l'énumération des structures qui interviennent dans ce domaine. Celles-ci se répartissent dans différents cadres organisationnels énumérés ci-après :

Cadre institutionnel :

- MPAM, MEPN, démembrements, CRODT, Universités, etc.
- Organisations professionnelles locales ;
- ONG locales et internationales ;
- Institutions régionales et internationales ;
- Partenaires

Cadre réglementaire

- a) Codes : Pêche Maritime, Environnement, Forestier, etc.
- b) Codes et conventions internationales : Droit de la Mer, Code de Conduite pour une pêche responsable, CITES, CMS, CBI, CBD, etc.
- c) Initiatives locales : Cayar, par exemple

Politiques de gestion du secteur : Plans directeurs, Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), Lettres de Politique Sectorielle (LPS), Stratégie de Croissance Accélérée(SCA) etc.

Programmes, projets et initiatives : GIRMAC, GDRH, Plans d'aménagement crevette profonde et poulpe, DSRP/SCA, COMSTABEX, cogestion, programme AMP et récifs artificiels, PNI et permis de pêche, repos biologique, etc.

Autres initiatives : cogestion (JICA), AMP (AFD), Plan d'aménagement crevettes au Saloum (USAID), WULA NAFAA/WWF (Saloum, Casamance et Gambie), etc.

En ce qui concerne **la gestion des ressources halieutiques**, Monsieur SAMBA a d'abord décliné les objectifs qui sont définis ci-après :

- **Objectif formel de la gestion** (Plan d'Action du Sommet Mondial du Développement Durable, Johannesburg 2002)

Maintenir ou rétablir les stocks à un niveau permettant d'obtenir un rendement maximal constant, le but étant d'atteindre d'urgence cet objectif pour les stocks épuisés, et si possible en 2015 au plus tard.

Pour atteindre cet objectif, les **mesures techniques conventionnelles** jouent un rôle d'appoint important dans la quête du rendement maximal ou optimal. Elles viennent compléter les **mesures plus systémiques** de contrôle des prélèvements ou de la capacité de pêche, ou de mise en œuvre de droits de pêche.

Pour le Sénégal, la Lettre de Politique Sectorielle des Pêches s'est fixée comme **premier objectif la gestion durable et restauration des ressources halieutiques et de leurs habitats.**

Dans ce cadre, elle stipule que « *la recherche halieutique, appelée à jouer un rôle de premier plan en matière d'aménagement des pêcheries, sera renforcée mais surtout tournée vers l'aménagement des pêches, compte tenu de la rareté de certaines espèces, de l'affluence de nouveaux intervenants et des menaces et agressions multiformes de l'écosystème marin* ».

Introduisant **le rôle de la recherche**, Monsieur SAMBA le situe sur trois axes principaux que sont : la **Connaissance**, le **Partage** (de savoir et de savoir faire) et le **Conseil** en d'autres termes, « *proposer des connaissances et des analyses indispensables à la maîtrise de son développement.* » et a mis en exergue la **dynamique qui caractérise les stocks des ressources halieutiques.**

Il indique à cet égard que :

« *Le stock est un ensemble dynamique d'individus dont, le nombre, la biomasse, l'état physiologique, la composition en tailles, etc. varient constamment sous l'effet des compétitions internes, des compétitions avec les autres espèces, des variations climatiques, etc. Si on admet ces facteurs comme constants à long terme, la taille d'un stock est, à tous moments, affectée par des phénomènes qui tendent à l'augmenter et à le diminuer* ».

→ Parmi les phénomènes qui l'augmentent, on a **la croissance** de ses individus (qui sont des prédateurs d'autres espèces), **le recrutement** de jeunes individus constituant la nouvelle classe d'âge et provenant des nurseries, ainsi que, dans certains cas **l'immigration** d'individus provenant d'autres fractions de la population.

→ Les phénomènes qui le diminuent sont **la mortalité naturelle** (d'individus consommés par des prédateurs), l'émigration (des éléments qui vont rejoindre un autre stock de la même population) et la **mortalité par pêche** que nous, les humains lui infligeons. Le stock perd également du poids en quantité minimale pour **la reproduction**, perte qu'il récupère au recrutement, avec le bénéfice de la croissance dans les nurseries.

Aussi, dit-il « *Les deux seuls phénomènes sur lesquels le gestionnaire peut éventuellement influencer sont le recrutement et la mortalité par pêche* ».

Le recrutement peut être régulé par le **maillage**, les zones protégées ou la date de la **saison de pêche** qui influence la taille ou l'âge d'entrée dans la pêcherie. La mortalité

par pêche peut être influencée par les **plans de développement**, les **autorisations d'exploitation** (y compris à travers les accords de pêche) et la régulation de la **puissance de pêche** des navires.

En ce qui concerne le Centre de Recherche Océanographique de Dakar-Thiaroye (CRODT) Sénégal, il a présenté les missions qui lui sont assignées. Celles-ci ont évolué ainsi qu'il suit :

Missions du CRODT

Plan Stratégique 1998-2003

- Évaluation des ressources halieutiques
- Suivi des ressources halieutiques et des systèmes d'exploitation
- Fourniture des bases techniques des mesures d'aménagement des pêcheries pour une exploitation durable des ressources halieutiques

Plan Stratégique 2010-2014

- L'accompagnement des professionnels des secteurs des pêches et de l'aquaculture ;
- La création de connaissances et de technologies dans les domaines des pêches et de l'aquaculture ;
- La veille scientifique.

Activités conduites sur le terrain ont été : des enquêtes (prélèvements), le traitement, des évaluations et analyses.

Rappelant la mission première de la recherche halieutique il précise que « **Un aménagement des pêcheries fondé sur la seule gestion de la ressource biologique est aujourd'hui dépassé** ».

C'est pour cette raison dit-il, que « **le CRODT, dans l'orientation stratégique de ses recherches, doit recentrer sa problématique principale sur la question du développement autour du système pêche. Les aspects que la recherche doit prendre en compte sont aussi bien la ressource vivante que les systèmes d'exploitation et les principes de gestion et d'aménagement** ».

Dans ce cadre, l'évaluation classique de la dynamique intrinsèque des stocks doit être complétée par un bilan écologique (habitats, relations entre espèces exploitées, etc.) de l'exploitation, actuelle ou préconisée. L'étude de la dynamique des systèmes d'exploitation doit permettre de trouver des solutions aux problèmes de ressources et aux problèmes de gestion. La gestion et l'aménagement doivent tenir compte du bilan écologique d'une part, et du bilan économique et social de l'autre.

Sur les **Résultats de la recherche halieutique au Sénégal** Monsieur SAMBA a d'abord précisé que les campagnes d'évaluation des stocks par le CRODT ne sont pas très régulières pour plusieurs raisons dont l'insuffisance de moyens (humain, matériel, financier), ce qui a donc conduit à faire recours à d'autres moyens comme le F. Nansen.

Les dernières évaluations effectuées dans la région en juillet 2011 avec le navire de recherche norvégien R/V Fridtjof Nansen, donnent les résultats ci-après :

- L'état d'exploitation des principales espèces pélagiques (Maroc à Guinée-Bissau) nous renseigne que :
 - La biomasse totale des sardinelles a été estimée à 500 000 tonnes dont 69% de sardinelles plates *S. maderensis*, et 31 % de sardinelles rondes *S. aurita*
 - La biomasse estimée des chinchards noirs *Trachurus trecae* a été de 26 000 tonnes. Cette biomasse n'inclue pas les chinchards jaunes *Decapterus rhonchus*.
 - Les autres pélagiques, carangidés, clupéidés et associés, essentiellement des *Chloroscombrus chrysurus*, *Selene dorsalis*, *Decapterus rhonchus* et *Brachydeuterus auritus* sont estimés à 648 000 tonnes.

– : Etat d'exploitation des principales espèces démersales (Sénégal/Mauritanie/Gambie)

Montre que l'ensemble des stocks est surexploité et celui du thiof (*Epinephelus aeneus*) est en danger d'extinction (*Epinephelus aeneus*).

Au total, pour l'ensemble des stocks de ressources halieutiques il est fait le constat que :

- **13 Stocks sont surexploités ;**
- **3 Stocks semblent ne pas être pleinement exploités ;**
- **8 Stocks sont pleinement exploités.**

Sur la base de ces résultats, **la recherche a toujours sonné l'alarme et recommandé une approche de prudence dans l'exploitation des ressources halieutiques.**

L'avis de la recherche à cet égard est formel et invariable tel qu'indiqué ci-dessous par Monsieur SAMBA.

- « Depuis les années 90: **attention!!!** stocks en baisse, anarchie dans l'exploitation, déficit de contrôle, absence de responsabilité et de vision...**oui** à des réformes en profondeur (plan stratégique ISRA 98, concertations nationales de 2000)
- À partir de 2004: **re-oui** avec les DSRP et la SCA pour des réformes drastiques basées sur des acquis de la rechercheréformes toujours attendues...2015. »

En l'occurrence il a évoqué quelques éléments à prendre en compte dans l'évaluation de l'atteinte des objectifs assignés à la recherche halieutique, et relatifs notamment :

➤ **Difficultés-Contraintes :**

- Ancrage institutionnel-considération sectorielle-
- Déficit d'ouverture (partenariat), de souplesse,
- Insuffisance de moyens matériel, humain, financier (limitations géographiques, disciplinaires,...)
- Insuffisance du partage (communication)
Déficit de suivi (veille), planning (échéances nationales 2015 et Plan Stratégique 2014).

➤ **Principaux enjeux :**

- Réduction de la capacité de pêche

- « Nationalité » des captures: réduction des zones
- Augmentation de la valeur ajoutée des produits
- Système d'informations
- Gestion participative des ressources halieutiques
- Gestion intégrée des pêches – AEP
- Effectivité et Efficacité des mesures de gestion
- Adéquation ressources-besoins
- Conflits inter et intra secteurs
- Dilemme de la gestion des ressources
- Pêche et conservation.

De tout ce qui précède, Monsieur SAMBA s'interroge de savoir si la recherche halieutique à rempli sa mission.

Il soutient cependant que, « ***malgré les résultats transmis, les conseils et mesures proposées, les dégradations se poursuivent et sont surtout d'origine humaine...*** »

SURCAPACITE ET SUREXPLOITATION PERSISTENT...et le déficit de ressources se creuse ».

Celui-ci est accentué par des circonstances aggravantes: « ***augmentation de la pression de pêche, efficacité des engins: ST/pp glace, palangres+pirogues rapides+gps, marché fourre tout, engins ramasse-tout (filets mono filament et petites mailles, chalut pélagique!!) , farine...»*** ».

Mettant en exergue les mots clefs à la mode dans le sous secteur artisanal, il dira que ce que l'on entend dans les discours et qu'on lit dans les rapports portent sur : « *Aménagement (plans), droits d'accès, licence-permis, contrôle, responsabilité, conservation-préservation-restauration ressources/habitats, gestion durable, cogestion, insécurité alimentaire, lutte contre la pauvreté, marché extérieur, devises, commerce-mondialisation* » et il en déduit que **LA RUPTURE EST INEVITABLE** dans le mode de gestion...pour la durabilité du secteur.

En conclusion de son exposé, Monsieur Alassane SAMBA pense que les mesures ci-après devraient être prises pour préserver la ressource et les écosystèmes marins :

- Pour l'écosystème:
Restauration habitats et ressources
- Pour la durabilité de l'exploitation
Plans concertés d'aménagement
- Pour le mieux être des populations
Génération de revenus durables
- Pour l'économie du pays
Meilleure gouvernance
- Et de manière plus globale, façonner l'homme, refaire les comportements

- **2.1.2.2- Dyhia Belhabib représentante du Projet Sea Around Us** (projet académique basé à l'Université de Colombie-Britannique CANADA).

A la suite de Monsieur SAMBA, Madame Dyhia Belhabib a fait un exposé sur les résultats des investigations menées par le projet dans lequel elle travaille dont les activités sont orientées dans la **Recherche en conservation des écosystèmes marins**. En Afrique de l'Ouest ce projet travaille en collaboration et support avec les

organisations intervenant dans le domaine de la pêche et de la recherche halieutique.

La mission que se donne ce programme est de :

- faire des analyses poussées des données sur toutes les pêcheries au niveau mondial;
- fournir un soutien collaboratif en gestion des pêcheries et en conservation marine.

Les objectifs poursuivis en ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest consistent à :

1. augmenter la qualité des données disponibles;
2. développer des collaborations au niveau locale;
3. sensibiliser la communauté internationale;
4. promouvoir la conservation marine.

En évoquant le **Contexte en Afrique de L'Ouest** (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Guinée, Cape Vert et Sierra Leone), elle a fait le constat que les éléments ci-après sont caractéristiques des pays de cette partie du globe:

- Richesse en ressources marines,
- Surexploitation des pêcheries,
- Inaccessibilité aux données,
- Changements climatiques et pauvreté.

Les activités menées par le projet ont été :

- Dans une première phase : la reconstitution des données des pêches de capture sur la période allant de 1950 à 2010 ;
- Dans une deuxième phase : l'analyse des scénarios de réhabilitation des pêcheries et de l'efficacité des plans de gestion élaborés et mis en œuvre.

Elle souligne que **le problème fondamental** rencontré dans cet exercice se situe au niveau de l'**inaccessibilité aux données** sur les domaines concernant les pêcheries, la biodiversité marine, les impacts des activités humaines.

En outre, s'agissant **des statistiques**, leurs investigations et interpolations ont conclu que **les volumes des captures probables dépassent largement ceux publiés** dans les documents officiels par les pays concernés et par la Fao.

Cette situation découle d'après elle de plusieurs facteurs dont :

- Le changement de pavillon;
- Les omissions : (une portion de la pêche commerciale, la Pêche non-commerciale (auto consommation, pêche de subsistance, rejets en mer (Pêche industrielle principalement), captures étrangères (non débarquées-Accords de pêche), Pêche illégale.

En l'occurrence, les résultats des travaux effectués dans la première phase du projet les ont amenés à **la conclusion** que :

- Les Captures des pêcheries nationales sont sous-estimées ;
- Les 'Surplus' des Zones Economiques Exclusives(ZEE) sont largement dépassés ;
- Les Accords de pêche sont sous-évalués ;
- Les zones côtières sont surexploitées.

Les conséquences qui en découlent se traduisent entre autres par :

- La Perte d'environ 3,000 emplois dans les pêcheries et 24,000 emplois dans le traitement des poissons ;
- L'augmentation des coûts de la pêche.

Au terme des deux exposés, **la session est suspendue à 14heures pour le déjeuner.**

A la reprise à 15h35mn les débats sont ouverts autour des présentations.

- **2.1.3-Discussions**

La plupart des interventions ont surtout été des contributions aux deux exposés jugés très intéressants par les participants au forum. La richesse des débats témoigne de l'intérêt que les acteurs professionnels de la pêche artisanale portent à la recherche halieutique. Cet intérêt unanimement déclaré et perceptible à travers les différentes interventions reflète l'importance qu'ils accordent à la recherche halieutique comme outil indispensable de prise de décision pour une gestion durable des ressources halieutiques et de la prise de conscience de l'état actuel de leur dégradation.

- **Les facteurs à la base de la surexploitation** et de la rareté et/ou la disparition de stocks de certaines espèces de poisson ont fait l'objet d'une large discussion.

Parmi ceux-ci, sont apparu de façon récurrente :

- la dégradation des habitats marins causée par le chalutage des bateaux industriels ;
- l'importance des rejets de la pêche industrielle estimés à près de quatre vingt pour cent (80%) des captures ;
- l'appauvrissement des eaux marines en éléments nutritifs (micro éléments et plancton) dont les origines pourraient être la pollution des fonds marins et au réchauffement des océans due aux changements climatiques (faiblesse du phénomène des upwellings) ;
- la surcapacité et l'intensification de l'effort de pêche (libre accès à la ressource de la pêche artisanale, recrutement à partir de l'agriculture)...etc.

Sur ce dernier point, les professionnels de la pêche artisanale ont reconnu que certaines pratiques développées par les pêcheurs ont également contribué à accentuer le phénomène de surexploitation des ressources (pêche INN), autant que la pêche industrielle.

- **Des idées de solution** aux problèmes évoqués sont apparues des débats et échanges qui ont suivi ces présentations et interventions. Parmi celles-ci on peut citer :
 - L'instauration de repos biologiques pour certaines espèces stratégiques ;
 - La création de récifs artificiels ;
 - La création d'Aires Marines Protégées (AMP) dont la gestion est assurée par les acteurs eux-mêmes (Ex : Japon) ;

- La responsabilisation des acteurs (formation et sensibilisation) ;
- La restructuration et le renforcement la recherche halieutique dans la pêche artisanale, notamment sur des problèmes spécifiques tels que l'usage du mono filament ;
- Le développement et l'amélioration de la communication y compris la diffusion des résultats de la recherche dans un format accessible et compréhensible aux cibles concernés.

A la fin des travaux, les attentes des acteurs et besoins de recherche ont été identifiés et présentés ainsi qu'il suit :

-2.1.4 –Résumé des attentes et principales conclusions

- 2.1.4.1- Attentes des partenaires –Besoins de recherche :

- affiner les évaluations indirectes pour disposer de données par espèce dans le cadre d'une gestion par quotas ;
- améliorer la fiabilité des données statistiques sur les captures, les rejets en pêche industrielle et la pêche INN ;
- développer des recherches sur les acteurs, leur comportement et les stratégies développées par les professionnels pour s'adapter à la rareté des ressources,
- développer des recherches sur l'impact des engins jugés nocifs et sur les implications de l'usage des outils modernes d'aide à l'exploitation des ressources.

- 2.1.4.2-Principales recommandations :

1. A la Recherche :

- Pour les stocks migrateurs et/ou chevauchants partagés par plusieurs pays, promouvoir la collaboration entre ceux-ci à travers la mise en place de programmes de recherche couvrant toute l'aire de répartition des dits stocks ;
- promouvoir la recherche participative associant l'ensemble des acteurs dans la conception, l'élaboration, la mise en place, le suivi des activités de recherche ainsi que la diffusion des principaux acquis ;
- contribuer à un meilleur partage des résultats de recherche en développant des formes de communication adaptées aux différentes cibles ;
- décentraliser les activités de recherche halieutique en créant des laboratoires dans les principaux sites agro écologiques (zone marine, Saloum-Gambie, Casamance) pour prendre en charge les spécificités de chacune d'elles et être plus proche des acteurs à la base.

2. A l'Administration :

- Assurer une meilleure exploitation des résultats de recherche, mais surtout veiller à l'application des mesures tendant à préserver la ressource et à réduire les capacités de pêche,
- Veiller à doter ou faire doter la Recherche de moyens suffisants pour sa restructuration et son renforcement.

3. Aux associations, ONG et APRAPAM :

-Trouver les moyens pour intensifier les campagnes de sensibilisation des acteurs en vue de mieux les armer à assumer leurs responsabilités dans une gestion partagée des ressources,

4. A tous les Acteurs :

-Veiller à un changement radical de comportement de toutes les parties prenantes pour favoriser le rapprochement entre Recherche et Utilisateurs ainsi qu'un meilleur échange d'informations.

Fin des travaux à 17h.....